



éditorial

La treizième Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial s'est tenue les 30 et 31 octobre au Siège de l'UNESCO. Suite aux attentats du 11 septembre et à leurs répercussions, l'Assemblée a insisté sur la nécessité de multiplier les efforts pour prévenir d'éventuelles menaces pour le patrimoine culturel et naturel de l'humanité.

L'Assemblée générale a ainsi adopté une résolution sur la protection du patrimoine culturel de l'Afghanistan, qui a été soumise par le Bureau du Comité du patrimoine mondial à sa vingt-cinquième session à Paris en juin dernier. Cette résolution «condamne la destruction délibérée du patrimoine culturel afghan par les forces taliban, en particulier les statues de Bamiyan, comme un crime contre le patrimoine commun de l'humanité».

Dans une décision dont les conséquences sont d'une grande portée, l'Assemblée générale a approuvé une résolution invitant les Etats parties à soutenir le processus de réforme de la Convention du patrimoine mondial par des actions volontaires. Cette résolution appelle en particulier les Etats parties à réduire de leur plein gré la durée de leur mandat au Comité de six ans à quatre ans et à s'abstenir de rechercher des mandats consécutifs au Comité du patrimoine mondial.

Ces engagements, ajoutés aux efforts pour augmenter les capacités des régions sous-représentées, renforcent réellement la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative et équilibrée.

L'Assemblée générale a procédé à l'élection des nouveaux membres du Comité. Huit sièges sur vingt et un ont ainsi été renouvelés. Ont été élus les Etats parties suivants : Argentine, Fédération de Russie, Inde, Liban, Nigeria, Oman, Royaume-Uni et Sainte-Lucie. Le Dr Henrik Lilius, de la Finlande, a été élu Président du nouveau Comité.

La vingt-cinquième session du Comité du patrimoine mondial, qui se tiendra à Helsinki en décembre prochain, a un ordre du jour très chargé. Tout d'abord, elle examinera l'état de conservation des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril et les rapports de suivi réactif des sites de la Liste du patrimoine mondial. Elle devra également analyser les rapports périodiques sur l'état de conservation du patrimoine naturel et culturel en Afrique. Ce rapport, qui succède à celui de la région arabe discuté en 2000, est basé sur une série d'ateliers tenus en Afrique francophone et anglophone sur le thème des rapports périodiques et du développement des capacités.

Le Comité étudiera par ailleurs quarante-neuf propositions d'inscription, dont trente sites culturels, quatre sites mixtes et quinze sites naturels.

Le premier budget biennal (2002-2003) du Fonds du patrimoine mondial sera ensuite examiné et approuvé, puis une proposition initiale concernant un nouveau régime d'assistance internationale sera présentée.

Enfin, le Comité discutera des initiatives qui marqueront le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. Cet anniversaire sera l'occasion de renouveler l'engagement en faveur de la conservation et de la protection du patrimoine culturel et naturel de l'humanité et de développer des partenariats avec les gouvernements locaux et régionaux, les fondations et les entreprises privées, les universités et les médias.

*Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial*

## 1 sommaire

« Beaucoup d'idées et de croyances ont été mises à l'épreuve suite aux événements du 11 septembre 2001. Il va falloir, en particulier, approfondir et élargir le concept de sécurité humaine... Quand nous cherchons la direction vers laquelle on doit se tourner pour faire prospérer la paix et la sécurité – c'est-à-dire, vers le respect universel de la justice, la primauté du droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales – nous comprenons l'importance et l'intérêt permanents de la mission de l'UNESCO pour notre monde troublé. »

*Koïchiro Matsuura,  
Directeur général de l'UNESCO,  
à l'ouverture de la 31<sup>e</sup> session  
de la Conférence générale de  
l'UNESCO, en octobre 2001*

**1 Editorial - Francesco Bandarin**  
Directeur du Centre du patrimoine mondial

**2 Gérer l'information**  
**AFRICA 2009 :**  
Entretien avec Joseph King, de L'ICCROM

**Art rupestre préhistorique**

**3 Montagnes sacrées**  
**Paysages de désert, sites potentiels du  
patrimoine mondial**

**Deux nouvelles publications**

**Patrimoine mondial en péril**

**4 Pour en savoir plus**

**Qui fait quoi?**

**Calendrier**

## Gérer l'information

La tâche de préserver le patrimoine naturel et culturel du monde ne cesse d'augmenter et le Centre du patrimoine mondial cherche à contribuer à résoudre ce problème par un Programme de gestion d'ensemble de l'information sur le patrimoine mondial. En septembre, au Colloque du CIPA sur «Le relevé et la documentation des bâtiments, monuments et sites historiques», à Potsdam, Allemagne, ainsi qu'à une conférence tenue en Hongrie, le Centre a pu présenter ce programme et montrer qu'il tend à faire participer tous les acteurs de la conservation dans un partenariat pour l'échange d'informations.

Pour servir les 690 sites actuellement inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, il faut gérer une énorme quantité d'informations et de données. Ce processus couvre tout, depuis le dossier initial de proposition d'inscription, jusqu'aux rapports d'évaluation, au suivi, aux rapports sur l'état de conservation, aux missions sur les sites et à l'assistance technique.

Le programme de gestion de l'information doit devenir le point central pour l'acquisition des données et informations sur le patrimoine mondial, leur gestion et leur diffusion. Les Etats parties, les organes consultatifs et les ONG seront partenaires du projet.

«Ce programme, s'il est réalisé en étroite collaboration avec tous les Etats parties, va faire gagner beaucoup d'efficacité et améliorer la productivité et la sensibilisation à la Convention.

Il sera présenté pour approbation à la prochaine session du Comité du patrimoine mondial en décembre à Helsinki», a déclaré Mario Hernandez, du programme de gestion de l'information sur le patrimoine mondial.

Francesco Bandarin, directeur du Centre du patrimoine mondial, est persuadé que la gestion de l'information peut contribuer à créer une image de marque forte.

«Il nous faudra pour cela l'aide du Fonds du patrimoine mondial et un financement extrabudgétaire, ainsi que la collaboration d'autres institutions, dont les organes consultatifs, le Conseil de l'Europe, l'Agence spatiale européenne et d'autres agences spatiales nationales», a-t-il déclaré.

Le Centre du patrimoine mondial est bien conscient que tous les Etats parties ne disposent pas complètement de l'Internet. Le Programme de gestion de l'information va utiliser l'Internet comme outil de diffusion, mais de manière flexible, toutes les informations sur le Web étant aussi disponibles sur papier.

Le nouveau Programme tient compte du potentiel fantastique que représente cette communication avec de nouveaux publics. Le site Web comportera des rubriques faciles à lire pour illustrer les objectifs de la Convention du patrimoine mondial. Il y aura des informations conçues plus spécialement pour les journalistes, les chercheurs, les enseignants, les étudiants, les ONG, les élèves, le grand public et, très important aussi, les décideurs.

«La Convention va bientôt fêter son 30<sup>e</sup> anniversaire. Avec ce programme, elle entre dans l'ère moderne de la technologie de l'information. Pour devenir un outil efficace et puissant, ce projet de Programme de gestion de l'information sur le patrimoine mondial doit bénéficier d'une large participation et d'une très bonne coordination avec tous les partenaires», a souligné Mario Hernandez.

## Art rupestre préhistorique

Le Projet WARA (Archives mondiales de l'art rupestre) et le Centro Camuno di Studi Preistorici en Italie nous rappellent que certains des sites les plus importants de l'art rupestre préhistorique dans le monde risquent de disparaître à cause des empiètements urbains, de la négligence et de la pollution. Nous reproduisons ici des extraits d'une lettre que nous a adressée Professeur Emmanuel Anati, Directeur du Centro Camuno di Studi Preistorici.

L'art rupestre tombe peu à peu dans l'oubli. Des nouvelles de menaces sur ce patrimoine irremplaçable nous parviennent presque tous les jours.

Dans différentes parties du monde, des surfaces couvertes d'images d'art rupestre datant de dizaines de milliers d'années se détériorent peu à peu par exfoliation ou incrustation. Les couleurs pâlissent, certaines surfaces se délitent à cause de l'érosion ou de l'infiltration d'eau, et dans certains endroits, ce sont les hommes qui sont responsables de la destruction de cet art.

Récemment, un site d'art rupestre de la vallée du Drah, au Maroc, a été partiellement détruit par l'excavation de pierre pour la construction. A Ningxia, en Chine, on a construit une nouvelle route à travers une zone de sculptures rupestres. Plusieurs surfaces gravées d'images néolithiques remontant jusqu'à 5 000 ans ont été détruites. La construction d'un barrage et de ponts a mis en péril d'importantes concentrations d'art préhistorique en Espagne et au Portugal.

Aux Archives mondiales de l'art rupestre, notre objectif essentiel est de documenter ces traces du passé. Il y a déjà plus de 200 000 documents photographiques inventoriés au Centro Camuno di Studi Preistorici à Valcamonica, en Italie. Le Projet WARA, qui bénéficie de l'aide de l'UNESCO, du CIPHS (Conseil international de la philosophie et des sciences humaines) et du Département des Relations culturelles du Ministère italien des Affaires étrangères, possède la plus grande bibliothèque au monde sur l'art rupestre préhistorique. Nous devons sensibiliser le public et favoriser la coopération pour conserver cette partie de l'histoire de l'humanité.

Pour plus d'informations : Centro Camuno di Studi Preistorici, via Marconi 7, 25044 Capo di Ponte (BS), Italie. Tél : + 39-0364-42091, Fax : + 39-0364-42572, E-mail : ccsprest@tin.it



L'île de Mozambique et ses secrets de beauté

## AFRICA 2009: Entretien avec Joseph King de l'ICCROM

Grenoble) ont commencé à élaborer une stratégie générale de formation de toute une variété d'acteurs de l'utilisation et de l'entretien du patrimoine culturel immobilier d'Afrique subsaharienne. Malgré une reconnaissance parfois insuffisante au niveau international, le patrimoine culturel immobilier africain représente une partie importante du patrimoine de l'humanité, comme l'attestent des sites du patrimoine mondial tels que le Grand Zimbabwe, la Ville de pierre de Zanzibar en Tanzanie, l'île de Gorée au Sénégal, les Forts et châteaux du Ghana, et Axoum et Fasil Ghebi en Ethiopie.

Ce patrimoine considérable doit faire face à des menaces diverses – dégradation de l'environnement, pressions du développement et de la modernisation, et manque de personnel approprié pour planifier et gérer son utilisation, ses réparations et son entretien.

Tout a commencé par une évaluation des besoins, par une étude de l'état actuel de conservation dans la région. D'autre part, des entretiens ont eu lieu avec divers professionnels africains. Tout cela a permis de mettre au point AFRICA 2009, programme commun des trois partenaires et d'organisations africaines concernées par le patrimoine culturel, à partir d'une approche intégrée de la conservation du patrimoine immobilier.

Joseph King, Coordonnateur d'AFRICA 2009, s'est entretenu avec La Lettre du patrimoine mondial.

Sur quelle philosophie s'appuie AFRICA 2009 ?

AFRICA 2009 est fondé sur plusieurs éléments essentiels. Tout d'abord, c'est un programme réalisé en partenariat total avec des organisations et des professionnels africains plutôt qu'une réalisation des trois partenaires institutionnels pour l'Afrique. Nous y sommes parvenus grâce à la création d'un Comité de coordination constitué de quatre professionnels africains, dont le président, et de trois membres venant respectivement de l'ICCROM, du Centre et de CRA Terre-EAG. Nous tenons aussi un séminaire de directeurs chaque année pour présenter l'avancement du programme aux directeurs du patrimoine culturel de la région et recueillir leurs apports pour les activités et orientations futures. Enfin, nous mettons en œuvre toutes nos activités en partenariat avec des organisations africaines. Nous venons de réaliser une évaluation indépendante de la phase expérimentale d'AFRICA 2009 qui a pris acte de cette philosophie participative et qui a fait des propositions sur la manière d'aller encore plus loin en ce sens pendant la prochaine phase.

Je voudrais aussi mentionner deux autres éléments essentiels. Le premier, c'est l'importance de la participation des communautés locales pour planifier et mettre en œuvre la gestion et la conservation du patrimoine africain. Cela signifie qu'au niveau local, on s'intéresse particulièrement aux systèmes de connaissances, aux matériaux et aux ressources humaines. Le second, c'est la nécessité d'avancer progressivement, en adoptant des solutions pratiques et en tenant compte des capacités humaines et financières réalistes.

Selon vous, quel est actuellement le principal apport d'AFRICA 2009 ?

Cela me paraît difficile de distinguer une de nos activités comme la plus significative. Je pense plutôt que l'élément de mise en réseau dans son ensemble est peut-être ce qu'il y a de plus central. Nous avons soulevé un certain intérêt parmi les institutions et les professionnels de la région. On espère que pendant les huit années restantes du programme, tous les partenaires vont pouvoir continuer à participer de diverses manières. La capacité de mieux partager l'information et de mieux s'entraider devrait être l'une des contributions durables du programme. Evidemment, nous n'en sommes qu'au début du processus, mais j'espère que nous sommes en bonne voie pour y parvenir.

Même avec des experts compétents sur le terrain et un vaste programme de formation, ceux qui travaillent à la conservation du patrimoine culturel en Afrique sont confrontés à la tâche désespérante de traiter des problèmes où se côtoient les bouleversements politiques, la guerre, la désertification et un manque de fonds généralisés. Etes-vous optimiste concernant la préservation du patrimoine culturel de l'Afrique ?

Je reconnais qu'il y a des endroits en Afrique où se posent des problèmes désespérants comme ceux que vous avez évoqués. Je voudrais cependant rappeler que les médias internationaux ont tendance à s'intéresser uniquement aux questions négatives et non aux aspects les plus positifs de la vie et de la

En 1996, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels) et CRA Terre-EAG (Centre international de l'architecture en terre – Ecole d'Architecture de

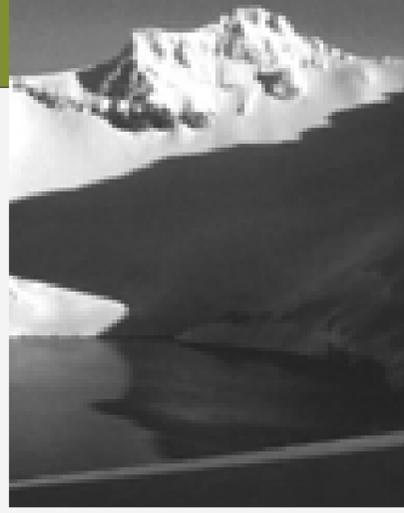
culture africaines. Il y a beaucoup d'endroits de la région qui sont stables et où l'on travaille au jour le jour aux questions de développement. La conservation du patrimoine culturel peut être un aspect très important de ce processus de développement. Dans les endroits où se posent des problèmes plus sérieux, il est évident qu'il faut s'intéresser à des questions plus difficiles. Mais, même dans ces circonstances, la conservation du patrimoine culturel peut jouer un rôle (même minime) pour améliorer la situation. Donc, dans l'ensemble, je suis très optimiste concernant la conservation du patrimoine culturel de l'Afrique.

Quels sont les plans en cours pour faire progresser la conservation ?

AFRICA 2009 passe maintenant à sa prochaine phase de mise en œuvre. Cela veut dire améliorer les activités que nous réalisons déjà et en ajouter quelques autres comme des séminaires nationaux, des réseaux transfrontaliers, et la mise en œuvre de projets situés et de cours techniques. D'ici là, nous devons encore renforcer notre collaboration avec des institutions de la région pour s'assurer de la poursuite des activités nécessaires dans la région à la fin du programme. Bien que 2009 nous paraisse loin, il nous faut planifier jusque-là dès maintenant.



Ville de pierre de Zanzibar, Tanzanie



## Montagnes sacrées

**Du 5 au 10 septembre, le gouvernement japonais, l'Agence aux Affaires culturelles, la Préfecture de Wakayama et le Centre du patrimoine mondial ont eu une Réunion thématique d'experts sur les Montagnes sacrées dans la région Asie-Pacifique à Wakayama, au Japon. Y étaient présents des experts d'Australie, de Chine, d'Inde, d'Indonésie, d'Iran, du Kirghizistan, de Mongolie, du Népal, des Philippines, de la République de Corée, de l'ICCROM, de l'ICOMOS, de l'UICN, du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et de la Division des Sciences écologiques, ainsi que des experts internationaux du Mountain Institute (Etats-Unis).**

Les montagnes sacrées font partie de notre identité collective – ce n'est là qu'une des conclusions de la Réunion thématique d'experts sur les Montagnes sacrées dans la région Asie-Pacifique qui s'est tenue à Wakayama, Japon. Bien que cette réunion n'ait pas conclu sur une définition précise de ce qui constitue une montagne sacrée, il y a eu un large consensus sur le fait que c'est un lieu, associé dans l'esprit de certaines communautés à de puissantes croyances et à des coutumes traditionnelles et artistiques, qui incarne une relation spirituelle exceptionnelle entre les hommes et la nature.

En même temps, la réunion a conclu que les sites des montagnes sacrées témoignent de la diversité culturelle et sont souvent des centres d'une grande diversité biologique. Selon Junko Taniguchi, spécialiste du Programme pour la

région Asie-Pacifique au Centre, qui assistait à la réunion, beaucoup de facteurs peuvent déterminer si une montagne est considérée comme sacrée. «La montagne elle-même peut être considérée comme sacrée, ou elle peut avoir des associations sacrées. Une montagne peut avoir des parties, des lieux ou des objets sacrés, ou elle peut inspirer des rituels et des pratiques sacrés» a-t-elle confié.

Les participants ont déclaré qu'une montagne peut être considérée comme sacrée si elle passe pour être un centre du cosmos ou du monde. Elle peut représenter le pouvoir, une divinité ou plusieurs divinités. Elle peut aussi faire partie de l'identité d'une nation ou d'un groupe. Les montagnes sacrées sont souvent des lieux de culte où résident, selon les croyances, les esprits ou les ancêtres.

La réunion a relevé la complexité du processus de recensement et de caractérisation des montagnes sacrées, car le patrimoine culturel et écologique, avec ses valeurs matériels ou immatériels, peut se trouver intégré dans un même site.

Comme beaucoup de montagnes sacrées sont aussi des lieux de pèlerinage et de tourisme, les experts de la réunion de Wakayama ont insisté sur le fait que tous les acteurs concernés doivent être impliqués dans la conservation et la gestion des sites. Non seulement les communautés locales, la population autochtone, les propriétaires et les gardiens doivent tous se partager la tâche de la conservation et de la gestion, ont-ils dit, mais aussi les groupes religieux, les pèlerins eux-

mêmes et les autorités compétentes. Les nouvelles générations, doivent également être impliquées dans le processus.

Mechtild Rössler, chargée des paysages culturels au Centre, a souligné les grands défis que posent aux autorités compétentes et aux partenaires concernés la conservation et la gestion des zones de montagnes sacrées. Elle a fait remarquer que pour de nombreux paysages culturels et sites sacrés à travers le monde, les autorités locales régionales et centrales doivent prendre des mesures appropriées, non seulement pour renforcer les mécanismes juridiques et administratifs, mais aussi pour assurer une meilleure protection des valeurs du patrimoine matériel et immatériel.

Les participants ont recommandé que les tour-opérateurs et les guides reçoivent des consignes précises pour la visite des montagnes sacrées, afin que les systèmes de croyances soient respectés. Ils ont aussi souhaité que tous ceux qui étaient intéressés assistent au Sommet mondial sur les montagnes à Bishkek, Kirghizistan, dans le cadre de l'Année internationale des Montagnes des Nations Unies (2002).

## Paysages de désert sites potentiels du patrimoine mondial

**Une réunion régionale thématique d'experts sur «Les paysages de désert et les systèmes oasiens dans la région arabe» s'est tenue à l'oasis de Kharga entre le 23 et le 26 septembre. Cette réunion était organisée par le Conseil suprême des Antiquités égyptiennes (CSAE) du Ministère de la Culture, en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO au Caire et le Centre du patrimoine mondial. Professeur Gaballa Ali Gaballa, secrétaire général du CSAE, a assisté à la réunion et a dirigé les visites organisées à l'oasis pour le groupe d'experts (voir photo en arrière plan). Les experts ont également visité le Caire historique, Louxor, Assouan et Abou Mena, pour définir les problèmes de conservation et les grandes lignes de la coopération future.**

La réunion de Kharga a confirmé la pertinence du concept de paysage culturel dans la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en incitant les Etats parties à inclure des sites de désert et des systèmes oasiens sur leur liste indicative.

La réunion a également abouti à des recommandations aux Etats parties en vue de recenser et de protéger les itinéraires commerciaux du désert, par une collaboration au niveau régional.

Ces anciennes routes à la frontière entre l'Egypte, le Soudan et la Jamahiriya arabe libyenne ont été définies et l'on a pu noter que la création d'aires protégées à grande échelle pouvait aider à mettre en place des mécanismes de conservation appropriés et une bonne gestion touristique de ces sites fragiles.

Les participants ont aussi abordé la question du tourisme sur les sites de désert. Tout en reconnaissant le potentiel du

tourisme en tant que facteur de développement socio-économique, il a été noté qu'il peut causer de grands dommages aux ressources culturelles et environnementales de ces paysages. Ses effets négatifs affectent particulièrement les sites préhistoriques non protégés, ainsi que les traditions des communautés autochtones de ces régions.

Les paysages culturels peuvent regrouper des régions vastes et variées. Les participants ont donc recommandé la coordination entre les diverses autorités nationales et locales responsables de la planification de l'occupation des sols, et la promotion du concept de paysage culturel parmi les gestionnaires des ressources culturelles et des aires protégées de la région arabe.

«Les participants ont considéré que le concept d'intégrité s'applique aux paysages culturels. C'est l'intégrité de la relation avec la nature qui compte, et non l'intégrité de la nature elle-même», a souligné Mechtild Rössler, du Centre du patrimoine mondial, qui participait à la réunion.

Hampi, Inde



Patrimoine mondial en péril

### Ensemble monumental de Hampi (Inde)

Des mesures positives ont été prises sur le site en péril de Hampi, en Inde. Un organisme spécial va être créé : le Service de planification et de développement de Hampi, chargé de coordonner les activités d'aménagement et de conservation du patrimoine culturel et naturel sur ce site du patrimoine mondial. Une mission sur place en août 2001 a constaté que les habitants illégaux du site avaient pu être réinstallés à l'extérieur de l'aire protégée.

Le site austère et grandiose de Hampi, capitale du dernier grand royaume hindou de Vijayanagar, a été placé sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1999, après la construction de deux ponts suspendus dominant l'extraordinaire environnement naturel de l'endroit. D'empiétements illégaux et d'aménagements touristiques provisoires nuisibles pour les valeurs de patrimoine mondial de ce site magique avaient également été constatés.

Ce site couvre plus de 30 km<sup>2</sup> et abrite d'innombrables ruines archéologiques, des fortifications, ensembles palatiaux, centres de pèlerinages religieux actifs, cimetières, canaux et terres agricoles.

Lors de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 1986, le Comité avait demandé aux autorités indiennes d'établir, adopter et mettre en œuvre un plan de gestion d'ensemble traitant à la fois des questions de conservation du patrimoine et des besoins de développement de la communauté rurale. Le Bureau a été informé en juin que des consultations avaient eu lieu à cet effet entre les autorités nationales, de l'Etat et locales, ainsi qu'avec des ONG locales.

Bien que le Bureau en juin se soit déclaré satisfait de la prochaine création du Service de planification et de développement de Hampi pour assurer un développement et une conservation intégrés, il a également demandé qu'un plan de gestion d'ensemble du site soit établi pour examen par le Comité à sa vingt-cinquième session et qu'un examen approfondi précède la réinstallation des deux ponts à l'extérieur du site du patrimoine mondial.

## Deux nouvelles publications

Le Centre du patrimoine mondial a le plaisir d'annoncer la publication de deux ouvrages qui devraient aider à comprendre comment mieux préserver le patrimoine naturel et culturel.



### Planète Conservation Bulletin de l'UICN

Un numéro spécial sur le patrimoine mondial vient d'être publié par l'UICN – Union mondiale pour la nature – en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial. Ce numéro tout en couleur présente beaucoup de sites du patrimoine naturel et culturel du monde et explique le rôle de la Convention du patrimoine mondial dans leur classement et leur protection. Il décrit aussi certains des dangers qui menacent actuellement les sites du patrimoine mondial et traite de questions de préservation au moment où l'UICN et les partenaires du patrimoine mondial doivent affronter à la fois des problèmes récurrents et nouveaux.

Planète Conservation est publié en français, anglais et espagnol trois fois par an par l'UICN. Pour recevoir des exemplaires de ce numéro ou des détails sur l'abonnement, contacter, Cindy Craker, Division des Publications de l'UICN, Rue Mauverney 28, CH-1196 Gland, Suisse, téléphone : +44 22 999 0116, fax : +44 22 999 0010, e-mail : Cindy.Craker@iucn.org

### Cultural Heritage and Development: A Framework for Action in the Middle East and North Africa (Patrimoine culturel et développement : Un cadre d'action au Moyen-Orient et en Afrique du Nord)

Ce livre illustré de Michael M. Cernea, Conseiller pour le développement social au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, vient d'être publié par la Banque mondiale. Il fait pour la première fois une synthèse des projets, crédits, formes de prêts et assistance technique financés par la Banque mondiale pour la préservation du patrimoine culturel de cette région. Il assure que le patrimoine culturel de chaque pays doit être considéré comme partie intégrante de la stratégie de développement dominante du pays. L'auteur montre que l'investissement dans la préservation et la gestion du patrimoine peut avoir un effet important sur la création d'emplois, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie.

«Le développement réussit lorsqu'il s'appuie sur la culture et il échoue lorsqu'il ne s'en préoccupe pas. Ce livre sur la stratégie à suivre transmet un message essentiel de la Banque mondiale sur les liens entre la culture et le développement et sur l'accord de la Banque pour fournir, sur demande, un appui institutionnel et un investissement financier pour la préservation et la gestion du patrimoine culturel historique. Pour favoriser un large partenariat dans cet effort, il est essentiel que ce message stratégique atteigne la communauté culturelle du monde qui travaille si dur pour protéger les trésors du patrimoine culturel de l'humanité», a confié Michael Cernea à La Lettre du patrimoine mondial.

Commander en ligne à : <http://www.worldbank.org/publications> ; par e-mail : [books@worldbank.org](mailto:books@worldbank.org)

Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial, s'est rendu en **mission au Mexique**, où il a rencontré, entre autres personnalités, Sara Guadalupe Bermudez, Présidente du Conseil national pour la Culture et les Arts, et Francisco Lopez Morales, Directeur du patrimoine mondial à l'Institut national d'Anthropologie et d'Histoire (INAH), pour discuter d'initiatives communes et de partenariats. Il s'est également entretenu avec Raúl Sergio Arroyo-García, Directeur de l'INAH, de la mise au point de programmes d'appui à des stratégies de gestion des sites.

Un **Atelier de renforcement des capacités et du développement institutionnel pour l'Afrique australe** a été organisé en septembre à Windhoek, en Namibie, conjointement par le Centre et les autorités namibiennes. Les cours étaient prévus en partenariat avec les Musées et Monuments nationaux du Zimbabwe. L'un des objectifs était de rédiger des Plans d'action nationaux pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Un manuel explicatif de la Convention avait été spécialement conçu par l'équipe de formateurs ; il a été adopté et va être diffusé à travers l'Afrique comme étude de cas.

Le troisième **Cours régional d'AFRICA 2009 sur la conservation et la gestion du patrimoine culturel immobilier** s'est terminé le 28 septembre. Ce cours a rassemblé 21 participants de 17 pays anglophones de la région. Un séminaire de directeurs s'est également tenu pour traiter d'une évaluation indépendante de la phase expérimentale du programme et approuver un programme pour la prochaine phase de quatre ans (2002 - 2005). C'était la première fois que l'on invitait ensemble des directeurs d'organisations de protection du patrimoine de pays anglophones et francophones. Ce séminaire a réuni 26 directeurs ainsi que le Directeur général de l'ICCROM, et des représentants de l'UNESCO, de CRATerre-EAG et d'agences bilatérales de développement.

Un **Cours régional de formation sur l'application de la Convention du patrimoine mondial et son rôle dans le développement durable et le tourisme aux Caraïbes** a été conjointement organisé, du 24 septembre au 3 octobre, par le Centre, le Bureau de l'UNESCO à Kingston et les autorités dominiquaises, en collaboration avec le gouvernement italien. Les participants ont approuvé le Document Dominique 2001 qui propose des mesures d'urgence pour intégrer la préservation du patrimoine dans les politiques nationales et stratégies de développement et pour assurer la coopération avec les services responsables de la culture, de la nature, du tourisme et du développement, comme avec les secteurs privé et public.

Au **10<sup>e</sup> Forum de jeunes sur le patrimoine mondial**, tenu à Karlskrona, Suède en septembre, des élèves et enseignants de 29 pays se sont rassemblés pour évoquer les «problèmes et réussites du patrimoine mondial». Ils ont préparé un ensemble de recommandations utiles et concrètes pour continuer à mobiliser les jeunes en faveur de la conservation du patrimoine mondial et pour leur donner des occasions pratiques de contribuer sensiblement à l'avenir du patrimoine mondial et à la poursuite du Projet UNESCO sur l'éducation et le patrimoine mondial. L'objectif est un engagement à long terme au niveau national pour sensibiliser à la nécessité d'agir pour protéger notre patrimoine mondial.

La **Réunion des gestionnaires de sites nordiques du patrimoine mondial** à Jelling, Danemark, en août, a été centrée sur l'avancement réalisé et des aspects particuliers de la Convention du patrimoine mondial, comme la soumission de rapports périodiques et l'éducation concernant le patrimoine mondial. Des informations ont été fournies sur des activités comme le Camp d'été de Røros. Les autorités norvégiennes ont demandé que la prochaine réunion de gestionnaires de sites se tienne à Bergen en juin 2002 sur le thème des paysages culturels.

L'ancien président du Comité, Peter King, a visité avec une équipe d'experts internationaux le site du patrimoine mondial du **Camp de concentration d'Auschwitz** en Pologne. Cette mission devait juger s'il fallait étendre la zone tampon pour empêcher des constructions et des utilisations inappropriées au voisinage immédiat du Camp (y compris une discothèque). La zone tampon devrait garantir la préservation du caractère sacré, associatif et symbolique des deux camps de concentration d'Auschwitz et de Birkenau.

La **Réunion d'experts sur les paysages culturels de vignobles** à Tokaj, Hongrie, en juillet, a réuni 25 participants d'Etats parties possédant des paysages de vignobles sur la Liste du patrimoine mondial, sur leur liste indicative ou en cours d'inscription. Cette réunion a particulièrement souligné qu'il fallait considérer l'interaction entre la population et son environnement lors de la préparation et de l'évaluation des propositions d'inscription.

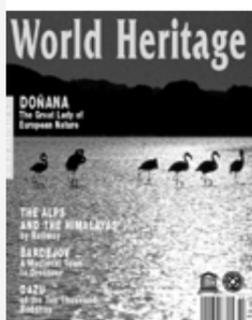
## Qui fait quoi ?

Après avoir participé à la Réunion thématique régionale d'experts sur les paysages de désert, en Egypte, en septembre, **Francesco Bandarin**, Directeur du Centre, s'est rendu en Allemagne pour étudier avec des personnalités allemandes les possibilités d'appui au programme du patrimoine mondial ; **Herman van Hooff** a quitté le Centre où il dirigeait l'Unité Amérique latine pour devenir Conseiller pour le patrimoine mondial en Amérique latine et aux Caraïbes et Conseiller pour la Culture dans le MERCOSUR au Bureau de l'UNESCO à Montevideo ; **Carmen Negrin** est le nouveau Chef de l'Unité Amérique latine et Caraïbes. Venue de la Division des Politiques culturelles du Secteur de la Culture à l'UNESCO, elle sera principalement responsable du patrimoine culturel de la région et de la coopération avec l'ICOMOS ; **Mechtild Rössler**, en plus de ses responsabilités au Centre dans le secteur du patrimoine naturel et des paysages culturels, est devenue Chef de l'Unité Europe ; **Giovanni Fontana Antonelli**, expert associé pour le patrimoine culturel et

naturel africain, est affecté temporairement à la coordination des activités liées à AFRICA 2009 ; **Silvia Gasparetto**, expert associé travaillant à l'Unité Afrique depuis novembre 1999, va quitter le Centre en novembre après deux ans ; **Rosemarie Oei** est arrivée au Centre pour travailler au Projet d'éducation concernant le patrimoine mondial, après deux ans à Bali, Indonésie, où elle était consultante en muséologie et conservateur au Musée de Puri Lukisan ; **Lynne Patchett**, détachée par le Royaume-Uni (Département des Médias, de la Culture et des Sports), a commencé à travailler au Centre en octobre. Elle fait partie d'une équipe de trois personnes qui prépare le prochain Congrès international du patrimoine mondial pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention (novembre 2002). Ce Congrès aidera à définir des mécanismes permettant d'assurer la conservation à long terme du patrimoine mondial.



Carmen Negrin



Le N° 22 de la Revue du patrimoine mondial est en vente depuis octobre dans les librairies en Espagne, en France, au Canada et aux Etats-Unis (et ailleurs par abonnement). L'article principal de ce numéro traite des lignes de chemin de fer du patrimoine mondial, notamment la ligne de chemin de fer de Semmering en Autriche et le Darjeeling Himalayan Railway en Inde. Au sommaire également : le Parc national de Doñana, Espagne, menacé en 1998 par le déversement toxique d'une mine voisine ; Cuenca de los Andes en Equateur, ville coloniale dont l'architecture reflète fidèlement le brassage de sa population indienne et espagnole ; Bardejov, ville commerçante moyenâgeuse de Slovaquie exceptionnellement bien préservée ; les grottes de Dazu en Chine, extraordinaire ensemble de sculptures rupestres du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle.

Tenez-vous au courant des questions concernant le patrimoine mondial et contribuez à le soutenir en vous abonnant à la Revue du Patrimoine Mondial de l'UNESCO :

Ediciones San Marcos  
Alcantara 11, 28006 Madrid, Espagne  
tél : 34 91 431 43 19 - fax : 34 91 431 65 39  
e-mail : sanmarcos@flashnet.es  
http://worldheritagereview.pressflex.com

Francisco Lopez Morales,  
Francesco Bandarin  
et Sara Guadalupe Bermudez

### 5 au 9 novembre

**2<sup>e</sup> séminaire régional d'AFRICA 2009 sur 'La conservation du patrimoine culturel immobilier en Afrique subsaharienne'**  
Segou, Mali.  
Information : jk@iccrom.org

### 6 au 8 novembre

**Atelier du WHIPCOE (Conseil d'experts des populations autochtones sur le patrimoine mondial)** Winnipeg, Canada.  
Information : s.titchen@unesco.org

### 7 au 9 novembre

**3<sup>e</sup> séminaire international sur l'analyse structurelle des constructions historiques** (Université du Minho, Azurém, Guimarães, Portugal). Information :  
http://www.civil.uminho.pt/congress/historic.html

### 22 novembre

**Réunion sur la Convention européenne du paysage** Strasbourg (Conseil de l'Europe), France.  
Information : http://conventions.coe.int

### 28 au 30 novembre

**'Zones humides dans l'environnement urbain tropical : Colloque sur les questions en jeu et la gestion à Luang Prabang'** (Gouvernement de RDP lao ; La Maison du Patrimoine - Service de l'Eau et de l'Environnement ; UNESCO).  
Information : http://www.ambafrance-laos.org/laobas/cooperation/patrimoine/zones\_humides/colloque.htm, guedant@laotel.com

### 4 au 9 décembre

**Atelier d'étudiants des universités du réseau Forum UNESCO sur la protection du patrimoine** (Cultural Heritage Centre for Asia and the Pacific at Deakin University, Melbourne, Australie).  
Information : http://www.arts.deakin.edu.au/culturalheritage\_centre/events/default.asp

### 7 au 8 décembre

**25<sup>e</sup> session extraordinaire du Bureau du Comité du patrimoine mondial** Helsinki, Finlande.

### 11 au 16 décembre

**25<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial** Helsinki, Finlande. Information :  
http://www.minedu.fi/minedu/whmeeting

Patrimoine Mondial

la lettre

Editeur : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO  
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France  
Fax : +33(0)1 45 68 55 70  
http://www.unesco.org/whc/  
e-mail : wheditor@unesco.org

Rédaction : Barbara Giudice

Coordination : Vesna Vujicic-Lugassy  
(e-mail : v.vujicic@unesco.org)

Traduction anglais-français : Sabine de Valence

Conception Graphique : Nadia Gibson / Grace Hodeir

Impression : UNESCO  
ISSN : 1020-0614

Cette Lettre est disponible sur demande en trois versions :

Imprimée :

écrire au Centre du patrimoine mondial

E-mail :

envoyer le message «subscribe whnews» à  
majordomo@world.std.com

Web :

www:http://www.unesco.org/whc/news/index - fr.htm